ÉCOLE SAINT MATHIEU 22 place des Héros - 13013 MARSEILLE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Année scolaire 2025-2026

lora			

Horaires d'ouverture

- Maternelle et primaire: 8h30-11h30 et 13h30-16h45
- Maternelles: sortie à 16h30
- Accueil externe: ouverture à 8h00 et 13h15
- Aide personnalisée : mardi/jeudi 11h30-12h30

Semaine et vacances

École sur 4 jours : Iundi, mardi, jeudi, vendredi. Respect obligatoire du calendrier des vacances.

Retards et absences

Retards sanctionnés. Absences signalées le jour même par mail, justifiées par écrit. Certificat médical exigé au-delà de 3 jours.

Sécurité

Primaires laissés au portail (8h15/13h15), maternelles à la porte Chapelle. Pas de stationnement après 16h45.

Hygiène et santé 2

Médicaments

Strictement interdits à l'école. Présence parentale obligatoire aux convocations médicales. P.A.I. pour allergies.

Conditions d'inscription

Vaccination **DTPOLIO** obligatoire. Enfant de maternelle doit être propre.

Suivi scolaire 3

Évaluations

Dossiers d'évaluation communiqués chaque trimestre (CP-CM2), à signer. Livrets PS/MS/GS en fin d'année. Rendez-vous individuel en milieu d'année.

Communication

Réunion de classe informative. Rendez-vous sur demande. Cahier de liaison et mails à signer.

Accueil périscolaire 4

Garderie

Accueil de **7h30** à **18h00** (service payant). Exclusion en cas d'indiscipline ou retards répétés.

Restaurant scolaire

Accès dès 11h30. Respect du personnel et des lieux obligatoire. Exclusion possible en cas de non-respect.

Vie scolaire 5

Tenue vestimentaire

Tenue conforme au lieu scolaire. Vêtements marqués au nom (école non responsable des pertes).

Objets interdits

Interdits: objets dangereux, portables, bijoux, baladeurs. Confiscation puis restitution aux parents. Petit jouet autorisé (pas de billes en maternelle).

Activités scolaires 6

Participation obligatoire

Participation à toutes les activités scolaires selon le Projet éducatif (sauf autorisation direction). Inscription comprend conditions tarifaires OGEC Château-Gombert.

Engagement des familles En signant ce document, nous nous engageons à respecter l'intégralité du présent règlement intérieur.

Nom des parents :

Date:

Signature du père :

Signature de la mère :